



# 3<sup>ème</sup> CONFERENCE MONDIALE DES PRESIDENTS DE PARLEMENT



Nations Unies, Genève, 19-21 juillet 2010

20 juillet 2010

## PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LES REUNIONS-DEBATS

### b) RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ENTRE PARLEMENT ET PEUPLE

Rapporteur : M. Josep Dallères Codina, Président du Conseil général d'Andorre

Commençons par le commencement, c'est-à-dire la raison d'être des parlements. Les citoyens ont accepté de déléguer leur pouvoir aux parlements pour les représenter. Ce mandat repose sur la confiance du public. Aussi les parlementaires ont-ils la responsabilité de rendre des comptes à leurs électeurs sur la manière dont ils s'acquittent de ce mandat.

Pourtant, dans les démocraties anciennes comme dans les jeunes démocraties, la confiance que le public place dans le Parlement, les partis politiques et, pour tout dire, dans l'ensemble du système politique, est souvent limitée. C'est souvent l'argent qui fait problème. L'absence de transparence sur le financement de la vie politique jette en effet le doute sur l'intégrité des processus de décision, car certains parlementaires font primer leur intérêt personnel sur le bien commun. Les promesses faciles qui s'avèrent n'être que des mots creux entament l'idée que le public se fait de la politique. Bien sûr, il faut faire la distinction entre les actes de parlementaires pris isolément et ceux du Parlement, qui agit collectivement.

Les participants ont dialogué sur les solutions envisageables. Ils ont insisté sur le fait que les parlements devaient être représentatifs de la société, que les femmes, les minorités, les travailleurs, les jeunes, les pauvres, les personnes handicapées devaient pouvoir se reconnaître dans la composition de leur parlement. Le Parlement est en effet d'autant plus légitime qu'il représente les intérêts de tous les citoyens.

Les parlements s'intéressent aussi à l'utilisation des technologies pour améliorer la communication. Par exemple, la publication en ligne des votes donne aux citoyens un bon moyen de contrôler ce que font leurs élus. Comme l'a fait remarquer une participante, le Parlement se doit d'être un réseau des citoyens. Les parlements commencent tout juste à se servir des réseaux sociaux que proposent Facebook, Twitter et autres.

De même, il est évident que l'enseignement des rouages du Parlement et de la démocratie est essentiel. On nous a parlé d'initiatives spéciales prises pour aider les enfants à devenir "compétents en démocratie". Enfin, il est capital de dialoguer avec les jeunes.

Cela étant, il peut arriver que les différentes valeurs qu'un parlement démocratique veut incarner soient quelque peu contradictoires. Ainsi, le fait d'accroître la transparence avec la diffusion des délibérations à la télévision peut aussi avoir un effet négatif sur l'efficacité du travail parlementaire. Cela peut renforcer la "dramaturgie" politique, mais aussi hypothéquer la recherche de compromis difficiles qui sont au cœur-même de la vie politique.

Enfin, la confiance du public est subordonnée au respect de principes élémentaires, à savoir le respect d'autrui et le respect de la parole donnée, une intégrité irréprochable et l'ardeur à servir le public. Sur un autre plan, le public a du respect pour son parlement lorsqu'il est fort, lorsqu'il pèse visiblement sur le processus législatif et lorsqu'il contrôle efficacement l'action de l'Exécutif, en somme, lorsqu'il répond de façon manifeste aux besoins élémentaires des citoyens en temps voulu et avec efficacité.

Selon moi, ce n'est pas une formule vaine que de dire que des parlements plus forts engendrent des démocraties plus fortes. J'ai été frappé par le désir ardent qu'ont exprimé nombre de participants, de mettre en commun les bonnes pratiques, notamment au moyen d'un mécanisme qui permettrait aux parlements de s'entraider pour évaluer leurs performances et de partager les expériences utiles.